

COMPTE-RENDU CAPD

13 décembre 2013

Déclaration liminaire et barèmes des derniers promus par échelon : à lire sur le site du snu

Concernant les promotions des instituteurs, le SNUipp a proposé et obtenu que la dernière collègue seule non promue au 9ème échelon puisse l'être.

Recrutement des candidats au stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologue scolaire :

Les 9 candidatures seront transmises à l'Université d'Aix-en-Provence, qui assure la formation. L'Université les convoquera pour un entretien. L'IA propose 2 départs en stage.

Remarque : cette année il y a 4 postes vacants. En 2013, 10 collègues susceptibles de partir à la retraite

Le SNUipp-FSU fait remarquer qu'à minima 4 collègues devraient pouvoir partir en formation et que si un effort régulier chaque année avait été fait, on ne se retrouverait pas dans cette situation catastrophique.

Réponse de l'IA : il envoie en fonction des capacités de financement du département...

Nous faisons remarquer que les RASED sont encore une fois attaqués et que cette décision va avoir des conséquences catastrophiques pour les écoles.

Affectations sur postes adaptés :

L'administration nous a présenté un classement des collègues demandant un poste adapté. Le SNUipp-FSU a fait remarquer que cette logique de classement difficilement compréhensible. Toutes ces situations sont difficiles et il y a un manque de places au niveau académique, ce que dénonce le SNUipp.

Questions Diverses du SNUipp-FSU :

1 Pourquoi sur la liste électorale les RASED étaient rattachés aux inspections et non plus à des écoles ?

Réponse de l'IA : il s'agissait d'instruction de la instruction DRH nationale. Lors du mouvement, les postes RASED seront toujours attachés à des écoles.

L'IA nous informe que la carte scolaire se fera en grande partie sur la suppression des postes E et G des réseaux.

Nous connaissons la dotation départementale début janvier...

2 Est-il en projet de rattacher la gestion des personnels du 1er degré au rectorat pour la rentrée 2012 ?

Réponse de l'IA : non pour rentrée 2012. En revanche, il est en projet de réfléchir sur des modes d'organisation académique.

La mutualisation de la gestion des personnels 1er degré devrait se faire soit à la rentrée 2013, soit à la rentrée 2014.

Le SNUipp-FSU a fait remarquer qu'une gestion académique des personnels (notamment lors du mouvement), sera fait au détriment des personnels et que nous revendiquons le maintien d'un traitement départemental de la gestion des personnels en particulier lors des CAPD.

3 *Épisode alerte orange du mois de novembre :*

- *Pourquoi n'avez-vous pas relayé dans les écoles la consigne du préfet "pas de cours le vendredi 4 novembre" et demandé que ne soient accueillis que les enfants qui ne pouvaient pas être gardés par les parents ?*
- *en cas d'alerte rouge, les déplacements sont interdits par la préfecture, pourquoi avoir sollicité les enseignants habitant l'Hérault de se rendre dans la mesure du possible dans leur école ?*

Réponse de l'IA :

La consigne a été appliquée en temps voulu : la circulaire départementale adressée aux écoles est claire : sauf consigne expresse du préfet, les écoles restent ouvertes et fonctionnent.

Le préfet n'a pas fermé les écoles. L'IA convient d'un problème de communication entre l'IA et la préfecture.

Il convient de la nécessité de réviser les procédures.

Une réunion directeur de cabinet du Préfet + fédérations des parents d'élèves + IA doit poser les choses à plat.

Le SNUipp-FSU fait remarquer qu'aucune info n'est parvenue aux écoles avant leur ouverture le vendredi matin.

L'IA s'engage à revoir le système d'alerte et va s'informer auprès des ien de ce qui a été demandé.

4 *Journée de carence pour les arrêts maladie :*

- *est-ce que cela concernera les personnels qui doivent suivre un traitement médical car atteint d'une Affection de Longue Durée ?*
- *qu'en sera t-il pour les arrêts maladie qui débutent ou terminent pendant une période de congés ?*

Réponse de l'IA : Aucune information à ce sujet

6 *La note de service modifiant le travail des Ziliens ne répond pas aux besoins des écoles. Quelles solutions pouvez-vous apporter afin que les ziliens puissent poursuivre l'intégralité de leurs missions.*

Réponse de l'IA : c'est une procédure ministérielle qui nous est imposée. D'autre part l'indemnité ISSR ne peut pas être versé lors des rotations, ce qui déjà le cas des autres départements académie.

A l'avenir (dès janvier...) les ziliens seront vraisemblablement très occupés par des remplacements...

Le SNUipp-FSU demande si l'IA a la volonté de remettre en place un système permettant que les Ziliens puissent effectuer des rotations dans les écoles dans le cadre de la procédure actuelle.

L'IA nous répond que le principe de réalité (contrainte académique et budgétaires) s'applique ici.

7 *Quelle organisation avez-vous prévu pour la mise en place du Droit Individuel de Formation prévu dans la circulaire n° 2011-202 du 14-11-2011 ?*

L'IA a répondu au cas par cas. Il s'agit d'aide financière. La réponse est favorable si possible.

A ce jour, 20 demandes ont été traitées par l'IA.

Le SNUipp-FSU tient à préciser que le DIF n'a rien à voir avec le congé formation.

8 *Va-t-il y avoir des modifications pour les affectations des personnels du 1^{er} degré au mouvement 2012 ?*

Le Recteur veut que les règles du mouvement suivent une cohérence académique. Par conséquent, les barèmes seront revus. Un groupe de travail doit se tenir à ce sujet début janvier.

- ECLAIR : les postes de directeur des écoles ECLAIR seront des postes à profil.

- L'IA a pour mission de mettre en place les Master en alternance (des jeunes collègues inscrit en M1 ayant la charge d'une classe un jour par semaine pour par exemple la décharge du

directeur) : cela aura des répercussions sur le mouvement.

Le SNUipp-FSU fait remarquer que la cohérence académique est un moins pour les personnels et que la CAPD est départementale.

Le SNUipp-FSU réaffirme son opposition aux postes à profil pour le recrutement des personnels et est opposé aux master en alternance, tout comme il reste opposé au PES en responsabilité.

9 *DUER :*

qui est responsable de l'établissement du DUER ?

– *qui est responsable du suivi de la réalisation effective des travaux ou aménagements demandés ?*

Le secrétaire général rappelle que c'est l'IA qui est responsable du DUER. Le directeur établit le DUER sous la responsabilité de l'IEN. L'interlocuteur de la mairie est l'IEN et non le directeur.

Le DUER est évolutif.

Questions diverses des autres organisations syndicales :

- Stage de remise à niveau en février plutôt qu'en juillet : l'IA n'y voit pas d'opposition, mais cela devra être décidé académiquement.

Le SNUipp-FSU rappelle son opposition à ces stages qui n'ont aucun intérêt pédagogique pour les élèves, mais uniquement un intérêt financier pour les collègues.

- Il restera 6 collègues sans poste à la rentrée de janvier.

- Les PES touchent bien des indemnité de déplacement lorsqu'ils ne sont pas dans leur école de rattachement.

- ISSR des BD le jour de la pré-rentrée ; l'IA a indiqué étudier cette question. Le SNUipp a indiqué que dans la mesure où les BD avaient un ordre de mission pour cette journée, ils devaient toucher l'ISSR. Par ailleurs il a été indiqué qu'à partir de l'an prochain les BD serait affectés sur une école de rattachement et donc ne toucheraient l'ISSR qu'à partir de cette école. L'administration a rappelé que c'était les textes mais que depuis longtemps dans le Gard les BD étaient payés à partir de leur commune de rattachement. Le SNUipp-FSU a renouvelé sa position à ce sujet à savoir que les BD touchent l'ISSR à partir de leur domicile. Le SE-UNSA s'est joint à cette position.

- L'enquête concernant la participation des élèves aux commémorations nationale a été diligentée suite à des réflexions de certains élus.

Les délégués du SNUipp-FSU : Corinne PLACE, Alain PERROD, Françoise ONIC, Georges MICHEL, Philippe VIANNAY